

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DES ECOLES DE LA REGION DE GARLIN

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq mars, les membres du Comité syndical se sont réunis à GARLIN sous la présidence de Mme Michèle PLANTE.

Nombre de délégués	21
En exercice	21
Présents	15
Dont suppléants	0
Dont représentés	0
Votants	15
Dont pour	15
Dont contre	0
Dont abstention	0
<i>Convocation : 19.03.2019</i>	

Membres présents :

Mmes DUFRECHE MH, MAILLOT MC, PLANTE M.

Mrs CAZALIS PETIT JEAN J, COSTADOAT P, ERIZABAL C, GUIRAUT J, JONVILLE B, LAHORE C, LANUSSE-CAZALE A, LECHON A, MARTENS C, MICHEL D, MONSEGU M, PAULIEN R.

Etaient excusés : Mme BITAILLOU F, Mrs LACOSTE P et PELANNE C.

Etaient absents : Mme ARGILAGA MC, Mrs CAU-MIL T, LAHORE JP.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Christine MAILLOT

N°2019-C4– ADMINISTRATION GENERALE-AVENANT AIDE FINANCIERE AIDE AUX TEMPS LIBRES ALSH

RAPPORT

Mme la Présidente expose au Comité Syndical la nécessité de signer un avenant à la convention Aide aux Temps Libres auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées Atlantiques.

La branche famille, dans le cadre de sa convention d'objectifs de gestion 2018/2022 et localement la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées Atlantiques dans son règlement intérieur 2019 ont voulu faire de l'accompagnement des structures qui accueillent des enfants porteurs d'un handicap, une de leurs priorités. En effet cela traduit l'ambition forte de rendre encore plus effectif l'accueil en milieu ordinaire, d'un enfant porteur d'un handicap.

Aussi le doublement de l'aide aux temps libres versée à la famille dans le cas d'un enfant porteur d'un handicap est remplacé par une aide plus globale versée à la structure afin de soutenir un projet spécifique d'accueil d'enfant porteur d'un handicap et réduire les coûts éventuellement générés par cet accueil.

DECISION

Le Comité Syndical ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

AUTORISE Mme la Présidente à signer l'avenant Aide Financière pour l'Aide aux Temps Libres ALSH.

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,
La Présidente,

**SYNDICAT DES ECOLES
DE LA REGION DE GARLIN**
3 rue Firmin BACARISSE - 64 330 GARLIN
05.59.04.78.64 - contact@sivosgarlin.fr

Michèle PLANTE